



**AVENANT N° 3
CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS
VILLE DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY & PRODUCTION 114
ANNÉES 2025-2027**

ENTRE :

La **Ville de Saint-Jean-d'Angély**, représentée par Mme Françoise MESNARD, Maire, dûment habilitée par délibération n° D16 du Conseil municipal du 23 avril 2026, et désignée sous le terme « la Ville », d'une part,

ET :

La **Société par Actions Simplifiées (SAS) Production 114**, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saintes le 19/01/1995 sous le numéro 399 566 058, établie au 114, avenue Émile Zola 17200 ROYAN, représentée par son Président, M. Philippe TRANCHET, et désignée sous le terme « la SAS Production 114 », d'autre part.

Vu la délibération n° D2 du 14 novembre 2024 autorisant Madame la Maire à signer la convention pluriannuelle 2025-2027 avec la SCIC Belle Factory,

Vu la délibération n° D16 du 23 avril 2026,

Considérant que la Ville de Saint-Jean-d'Angély, au travers de sa salle de spectacle EDEN, entend mener une politique de diffusion culturelle pluridisciplinaire de qualité et s'adressant à tous les publics, en s'appuyant sur trois partenaires conventionnés,

Considérant que cette politique a permis à la salle de spectacle EDEN de la Ville de Saint-Jean-d'Angély d'être reconnue en 2022 comme « lieu culturel » par le Département de la Charente-Maritime,

Considérant, qu'au vu de cette reconnaissance la Ville de Saint-Jean-d'Angély souhaite conforter et renforcer ses partenariats,

Considérant que la SAS Production 114 est l'un des partenaires conventionnés permettant la mise en œuvre de cette politique,

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 : Modification de l'article 4 : Montant de la subvention

L'article 4 est modifié comme suit :

La Ville contribue financièrement pour l'année 2026 pour un montant de 36 000 € à la réalisation de la programmation artistique et culturelle de la SAS Production 114.

Article 2

Tous les autres articles de la convention restent inchangés.

Fait en 2 exemplaires à Saint-Jean-d'Angély, le

Pour la Ville
Françoise MESNARD
Maire,
Conseillère régionale

Pour la SAS Production 114
Philippe TRANCHET
Président